



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 11

Présents : 11

Procuration : 0

Votants : 11

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le Vingt Cinq Janvier,
Le Conseil Municipal de la Commune de Calès
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Sous la Présidence de Monsieur Christophe CATHUS, Maire.

PRESENTS – CATHUS Christophe, FAURE Brigitte, CHAILLOU Christophe, GRAZZI Roseline, BZDZINCK Jean-Michel, ROUSSEL Nicolas, CHANUT Martial, ROUSSEAU Brigitte, MAZEAU Christophe, LEVIGNAT Mathieu, QUEVAL Elodie.

ABSENTS EXCUSES:

SECRETAIRE : CHANUT Martial

Date de convocation : 18/01/2024

DELIBERATION PONCTUELLE PORTANT CREATION D'EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE : 2024/0002

- Vu le code général de la fonction Publique et notamment son article L332-23 1 ;
- Considérant qu'il est nécessaire de recruter deux agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir le recensement de la population ;
- Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE :

- La création à compter du 18/01/2024 de deux emplois non permanents pour faire face au besoin lié au recensement de la population, en tant qu'agent contractuel relevant de la catégorie C à temps complet.
- Ces emplois non permanents seront occupés par deux agents contractuels recrutés par voie de contrat à durée déterminée allant du 18/01/2024 au 17/02/2024 inclus.

- La rémunération des agents sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.
- Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Fait et délibéré les jours mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire, Christophe CATHUS


CATHUS



Le secrétaire de séance,

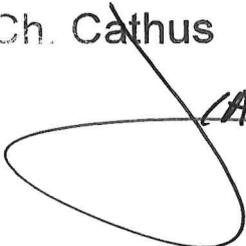
Martial CHANUT



Certifié exécutoire

Publié le 31/01/2024

Le Maire,
Ch. Cathus


CATHUS

